

BULLETIN D'ADHÉSION

« Les savoir-faire liés au Parfum en Pays de Grasse »
inscrits au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité

Remplir SVP l'ensemble des items

Nom (en capitales)
Prénom
Adresse :
Code Postal : Ville : Pays :
Tél. :
Courriel@.....

- J'adhère
 Je renouvelle mon adhésion à l'Association du Patrimoine Vivant du Pays de Grasse en tant que :
- | | | | |
|--|-------------------------------|-------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Adhérent individuel | <input type="checkbox"/> 10€ | <input type="checkbox"/> 20€ | <input type="checkbox"/> Autre montant |
| <input type="checkbox"/> Association | <input type="checkbox"/> 50€ | <input type="checkbox"/> 100€ | <input type="checkbox"/> Autre montant |
| <input type="checkbox"/> Autre personne morale | <input type="checkbox"/> 100€ | <input type="checkbox"/> 250€ | <input type="checkbox"/> Autre montant |

- Je choisis de régler :
- En espèces
 Par chèque bancaire (libellé au nom de « Association Patrimoine Vivant du Pays de Grasse »)

Date et signature :

L'association Patrimoine Vivant du Pays de Grasse a été reconnue d'intérêt général et à ce titre peut délivrer aux particuliers des reçus de dons pour obtention d'une déduction fiscale de 66%.

Une reconnaissance au Patrimoine Culturel Immatériel, un label.

L'association Patrimoine Vivant du Pays de Grasse a conçu un emblème spécifique destiné à promouvoir l'inscription par l'UNESCO des savoir-faire liés au parfum en Pays de Grasse. Cet emblème est attribué à toutes organisations mais aussi manifestations qui contribuent à la mise en valeur des « savoir-faire liés au parfum en Pays de Grasse » et à sa transmission aux générations futures.



Des lieux incontournables à visiter pour en savoir plus sur les savoir-faire grassois

Le Pays de Grasse a su faire de son activité autour des parfums, un Art !

Certaines **Maisons historiques** offrent de partager leur expérience passionnante dans l'alchimie mystérieuse d'effluves. Le métier de parfumeur ne s'improvise pas. Grasse regorge de nombreux **artisans parfumeurs** qui n'hésiteront pas à vous faire découvrir dans leurs ateliers, leurs créations uniques.



Si vous voulez tout savoir sur l'histoire du parfum, une visite au **Musée International de la parfumerie** s'impose, seul musée au monde consacré à la sauvegarde et à la promotion du patrimoine international des odeurs, arômes et parfums ou visitez **une usine historique** pour découvrir de manière originale les mystères de la parfumerie traditionnelle.

Au fil des saisons, visitez **une exploitation familiale** de rose Centifolia, jasmin, tubéreuse et prolongez votre immersion dans cet univers de senteurs avec de nombreuses surprises olfactives et dégustatives.



Laissez-vous guider pour une balade bucolique dans notre conservatoire de plantes à parfum, les **Jardins du Musée International de la Parfumerie** à Mouans-Sartoux. Une halte incontournable pour découvrir les fleurs emblématiques qui ont fait la réputation de Grasse.



Enfin, laissez-vous conter **Grasse** en compagnie d'un guide-conférencier pour connaître toutes les facettes de Grasse.

Des visites guidées pour découvrir le patrimoine autrement !

La démarche de candidature a été pilotée par l'Association Patrimoine Vivant du Pays de Grasse, **Jean-Pierre LELEUX**, Président d'Honneur-fondateur.

Avec le soutien de la Ville de Grasse, de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse et son Président **Jérôme VIAUD**, Maire de Grasse Vice-président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes, Président de l'Association PVPG et des maires du Pays de Grasse.

Retrouvez toutes les informations sur la démarche de candidature :

<http://www.savoirfaireparfum.paysdegrasse.fr>



À voir, à faire...

<https://www.paysdegrassetourisme.fr/fr>

LES SAVOIR-FAIRE LIÉS AU PARFUM EN PAYS DE GRASSE

inscrits au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité [UNESCO]
le 28 novembre 2018

Les savoir-faire liés au parfum en PAYS de GRASSE



PATRIMOINE VIVANT du Pays de Grasse

LES SAVOIR-FAIRE LIÉS AU PARFUM EN PAYS DE GRASSE

inscrits le 28 novembre 2018 au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité [UNESCO]

Les savoir-faire liés au parfum en Pays de Grasse ont été inscrits au Patrimoine Culturel Immatériel le 28 novembre 2018 par les 178 Etats signataires de la Convention.

C'est l'**Association Patrimoine Vivant du Pays de Grasse**, qui a porté le dossier de candidature « **Les savoir-faire liés au parfum en Pays de Grasse** » sur trois items : **la culture de la plante à parfum, la connaissance des matières premières et leur transformation, l'art de composer le parfum.**

L'association regroupe un grand nombre de praticiens (cultivateurs de plantes à parfums, experts en matières premières naturelles et leur transformation, parfumeurs, praticiens étrangers, scientifiques, élus et représentants de la société civile).



LA CULTURE DE LA PLANTE À PARFUM

La culture des plantes à parfum a sculpté le paysage olfactif du Pays de Grasse. Les trois fleurs emblématiques du Pays de Grasse y sont cultivées depuis le XVII^{ème} siècle :

rose, jasmin, tubéreuse, auxquelles s'ajoutent d'autres plantes, principalement la violette, la fleur d'oranger, le mimosa et l'iris.



Les métiers liés à la culture de la plante à parfum, sont les cultivateurs, les cueilleuses/les cueilleurs mais aussi des détenteurs de savoir-faire particuliers, tels que les greffeurs qui sont en voie de disparition, notamment dans les techniques de la greffe du rosier Centifolia.



LA CONNAISSANCE DES MATIÈRES PREMIÈRES ET LEUR TRANSFORMATION

En préalable à la transformation des matières premières naturelles, il est nécessaire d'aborder la notion de connaissance de ces matières premières. Cette notion combine une double perspective. L'une relève de l'environnement de travail, d'une proximité quotidienne avec elles.

L'autre est scientifique et se fonde sur leur observation et leur analyse méthodique. La connaissance des matières premières naturelles commence donc dès les champs et elle se poursuit dans les ateliers.



Pour ce qui est de la transformation des matières premières en parfumerie, cela entend l'ensemble des actes techniques de fabrication d'essences odorantes entrant dans la composition des parfums jusqu'à l'invention et la réalisation de l'appareillage nécessaire à la mise en oeuvre de ces procédés.

L'ART DE COMPOSER LE PARFUM



Composer un parfum suppose d'assembler, de bâtir, à partir de matières premières naturelles et synthétiques, une architecture olfactive savante, propre à chaque parfumeur. Quand on questionne les parfumeurs sur leur manière d'envisager l'art de créer un parfum, des éléments communs se dégagent notamment savoir sentir, éduquer l'olfaction, faire appel à l'imagination, développer son côté intuitif ou encore noter ses propres impressions olfactives.



Qu'est-ce que le Patrimoine Culturel Immatériel ?

La Convention adoptée par l'UNESCO en 2003 pour la sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel a pour objectif de « *sauvegarder les pratiques, représentations, expressions, savoirs et savoir-faire que les communautés, les groupes et, dans certains cas, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine peut se manifester dans les domaines tels que les traditions et expressions orales, les arts du spectacle, les pratiques sociales, les rituels, les événements festifs, les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers, ou les connaissances et le savoir-faire nécessaire à l'artisanat traditionnel.* »



Les objectifs et enjeux de l'inscription des savoir-faire liés au parfum en Pays de Grasse au Patrimoine Mondial ?

- ▶ Réaliser l'inventaire du Patrimoine Culturel Immatériel en Pays de Grasse.
- ▶ Encourager à sa préservation, sa sauvegarde et sa mise en valeur.
- ▶ Favoriser l'accès à ce patrimoine au plus grand nombre par tous les moyens.
- ▶ Encourager la reconnaissance du métier de parfumeur aux métiers d'art.
- ▶ Veiller avec les collectivités à la mise en oeuvre des mesures de sauvegardes engagées.
- ▶ Valoriser les fêtes, rituels et pratiques sociales liés au parfum.